PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « SAUVER LE JARDIN ROUSSY »

Jeudi 8 novembre 2018 à 19h30

Lieu: à l'Escale - rue du Léman 7 - 1814 La Tour-de-Peilz

Etaient présents :

- COMITE:
 - Anne-Marie Arnaud Présidente
 - Caroline Bertrand Secrétaire caissière
 - Pierre Frey Membre du Comité
 - Simone Koetschet Membre du Comité
- CONTROLEURS AUX COMPTES:
 - Rose-Marie Morosato
 - Rose-Marie Hungerbühler
- MEMBRES DE L'ASSOCIATION:
 - 20 membres

Excusés:

- Sara Maria Pesenti Membre du Comité
- 8 membres de l'association

Non excusés :

• Loïs Burningham - Membre du Comité

Points inscrits à l'ordre du jour :

- 1. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2017
- 2. Rapport de la Présidente
- 3. Rapport des comptes
- 4. Rapport des contrôleurs aux comptes
- 5. Décharge au Comité de l'Association
- 6. Election du Comité pour l'exercice 2018-2019
- 7. Election des contrôleurs aux comptes
- 8. Divers et propositions
 - Proposition de notre Comité pour une meilleure mise en valeur du Jardin Roussy

La présidence de la séance est assurée par Mme Anne-Marie Arnaud.

Rue du Bourg-Dessous 2B Page 1 / 7

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale La Président passe ensuite à l'ordre du jour. Les votes se feront à main-levée.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2017

La Présidente résume le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2017. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Le rapport annuel 2017 – 2018 est mis en annexe du présent procès-verbal. La présidente en rappelle les principaux points déjà abordés dans son discours d'ouverture.

RAPPORT DES COMPTES

La secrétaire présente le bilan au 31 mai 2018. Il est mis en annexe du présent procès-verbal. Au 8 novembre 2018, l'Association compte 218 membres.

RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Mme Hungerbühler, vérificatrice aux comptes, lit le rapport sur le contrôle des comptes. Il est mis en annexe du présent procès-verbal.

La Présidente remercie les vérificateurs aux comptes pour leur travail effectué.

Le rapport est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale, qui donne ainsi décharge à la secrétaire pour la tenue des comptes de l'Association.

DECHARGE AU COMITE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale donne décharge à l'unanimité, au Comité, pour ses actions effectuées tout au long de l'année dans le cadre de ses fonctions.

ELECTION DU COMITE POUR L'EXERCICE 2018-2019

Mme Perret-Gentil et M. Vodoz ont démissionné du Comité. Dès lors, de nouveaux membres se sont proposé à le rejoindre.

Rue du Bourg-Dessous 2B Page 2 / 7 1814 La Tour-de-Peilz

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, approuve la composition du Comité proposé :

- Anne-Marie Arnaud Présidente
- Caroline Bertrand Secrétaire caissière
- Loïs Burningham Membre du Comité
- Pierre Frey Membre du Comité
- Simone Koetschet Membre du Comité
- Sara Maria Pesenti Membre du Comité

Cette élection est accompagnée des applaudissements de l'Assemblée.

La Présidente annonce que si d'autres membres désirent faire partie du Comité, ils sont les bienvenus.

ELECTION DES CONTROLEURS AUX COMPTES

La vérificatrice aux comptes, Mme Hungerbühler est reconduite.

La deuxième vérificatrice aux comptes est Mme Catherine Kilchenmann, nommée pour deux ans.

DIVERS ET PROPOSITIONS

- M. Frey intervient pour présenter quelques idées qu'il a eues pour engager des échanges avec la Municipalité quant à l'occupation du Jardin Roussy.
 - 1. Le jardin est fort convoité, dès lors il propose que nous ayons une connaissance plus précise de ce qu'est le Jardin Roussy: son histoire, les plantes qui le composent, celles qui ont disparues,.....
 - Il propose ainsi d'engager une architecte paysagiste, Mme Emmanuelle Bonnemaison, pour un mandat de 1 à 2 jours de travail (env. CHF 3'000.) pour réaliser une analyse poussée.
 - L'AG accepte à l'unanimité cette proposition.
 - 2. Une fois cette analyse réalisée, il propose de rencontrer le municipal en charge des parcs et jardin, ainsi que son chef de service, afin de leur demander quels sont leurs projets à long terme concernant le Jardin Roussy.
 - L'AG accepte à l'unanimité cette proposition.
 - 3. Les associations de sauvegarde d'un lieu ont toujours la limite juridique pour intervenir, car il faut que l'on reconnaisse leurs qualités pour agir. Ainsi notre association n'a pas la qualité pour agir, seuls les bordiers peuvent faire des recours. La seule solution que nous ayons est de nous adosser à des associations comme

Rue du Bourg-Dessous 2B Page 3 / 7

Patrimoine Suisse ou Pro Natura. Il conviendrait donc d'opérer un rapprochement avec eux.

L'AG accepte à l'unanimité cette proposition.

La séance est levée à 20h15.

Ainsi fait à la Tour-de-Peilz, le 8 novembre 2018.

La Présidente Anne-Marie Arnaud La Secrétaire Caroline Bertrand

Annexe:

annexe 1 - RAPPORT ANNUEL 2017-2018

Rue du Bourg-Dessous 2B 1814 La Tour-de-Peilz annexe 1 – RAPPORT ANNUEL 2017-2018

Présentation de la Présidente

Nous sommes heureux de l'intérêt que vous portez à notre Association et vous remercions de votre présence ce jour.

Présentation des membres du Comité :

Démissions : François Vodoz et Wicky Perret-Gentil Nouveaux arrivés : Simone Koetschet, Pierre Frey

Pour cette Assemblée, Maria Pesenti s'est excusée. Elle doit se rendre auprès de sa maman pour raison de santé.

Notre Association a été créée officiellement le 3 juin 2014.

Ces 4 années d'existence nous ont permis d'éloigner le projet de skate-parc de 450 m² de béton au milieu du Jardin Roussy, mis à l'enquête par l'ancienne législature du 19 mars au 17 avril 2014.

Nous avons constaté, une fois ce projet abandonné, que le Jardin Roussy, malgré le changement de législature en juin 2016, était toujours l'objet de convoitises pour des activités sportives (voire installation d'éléments de Fitness en septembre 2018). Il est donc très utile que notre Association soit toujours active et en éveil.

Le but de notre rencontre est donc de vous informer de l'attention que nous portons aux initiatives prises par la Municipalité de La Tour-de-Peilz.

Adresses email

Suite à l'intervention d'un membre à notre dernière assemblée, nous avons contacté l'ensemble des membres de l'Association pour leur demander une adresse email. Notre secrétaire annonce 50 adresses mail au total. Avec 218 membres à ce jour, il est plus intéressant pour notre communication de continuer à transmettre les informations par circulaire comme nous l'avons assuré jusqu'à ce jour.

Skate Parc

Cette année s'est manifestée par une décision prise au Conseil Communal, le <u>7 février 2018</u> pour un montant global de 286'000.—frs.

Le Syndic M. Alain Grangier a proposé à l'Association LA MECLETTE, une installation de mobilier urbain, à la place d'un skate parc, prévu, en 2014, dans le Jardin Roussy. Cette installation (**Urban Skate**) a été réalisée dans la cours du collège des Marronniers. Un arrangement a été trouvé pour maintenir un terrain de basket, très prisé par les jeunes. L'installation a été inaugurée le 22 septembre 2018.

Rue du Bourg-Dessous 2B Page 5 / 7

Elements de Fitness

Un préavis a été présenté par la Commune, le 2 mai 2018 pour proposer l'installation de 8 éléments de **Fitness**, dans le jardin Roussy, au bas de la place de jeux des enfants.

L'intervention de notre Présidente, proposant, au Conseil Communal, un autre lieu pour cette installation, n'a pas suffi puisque le projet a été accepté le 27 juin pour un montant de 49'000.—frs. La réalisation de ces installations a été terminée fin octobre.

PGA

PGA (Plan Général d'Affectation). Notre opposition du 14 février 2017, séance de conciliation du 22 mars. Le Conseil Communal a accepté le PGA le 27 juin 2018. Le dossier est déposé par la Municipalité au Service de l'Aménagement du Territoire du Canton de Vaud, qui dispose de 3 mois pour donner une réponse. Suite à cette procédure, les opposants seront informés.

Passerelle sur le Quai Roussy

Une mise à l'enquête a été affichée au pilier public, du 6 juillet au 7 août 2018 : réalisation d'une passerelle sur le quai Roussy. Une information orale a été donnée par M. le Syndic au conseil du 5 septembre : aucune opposition à ce projet. Pour l'instant, pas de préavis. Coût envisagé environ 50'000.—frs. Nous ne sommes pas intervenus auprès de la Municipalité étant donné que cela ne touchait par le Jardin.

Biotope

Nous nous sommes interrogés au sujet du changement de couleur subit par le Saule pleureur devenu jaune en quelques jours. Le Service Parcs et Jardins nous a fait savoir, le 3 septembre, que cet arbre avait souffert de la chaleur. Nous avons constaté malgré tout que ce saule pleureur a les pieds dans l'eau et que, dans notre commune d'autres arbres de la même essence sont dans un état parfait.

Etat des pelouses

Nous avons signalé, le 10 septembre, la présence de 2 camions de 35 tonnes stationnant plusieurs semaines sur les pelouses, pour protéger le chapiteau du théâtre « Les Arpenteurs », Pas de réponse.

Place de jeux des enfants

La place de jeux des enfants est en rénovation. M. le Syndic nous a informés que les travaux restaient dans l'espace attribué aux jeux et ne déborderaient pas sur le jardin.

Investissements de la Commune

Les plans d'investissements de la Commune, au budget 2018, présentaient : 400'000.—frs pour le jardin Roussy en 2020 et 400'000.—frs pour 2021.

Plans d'investissements au budget 2019 :

Disparition de 400'000.—frs en 2020.

400'000. — sont maintenus pour 2021 et 500'000. —frs en prévisions futures

Rue du Bourg-Dessous 2B Page 6 / 7

1814 La Tour-de-Peilz

Ces chiffres alertent notre Comité. Pierre Frey, historien, va vous annoncer les actions que nous pouvons entreprendre cette année pour obtenir des informations de professionnels au sujet de notre Jardin Roussy. Cela nous permettra d'intervenir auprès de la Municipalité et d'argumenter pour obtenir de leur part les intentions des Municipaux au sujet des montants affichés dans les investissements des deux derniers budgets.

Anne Marie Arnaud

Rue du Bourg-Dessous 2B Page 7 / 7
1814 La Tour-de-Peilz PV AG 08_11_18 DEFINITIF SITE